



Communiqué de presse

ARPCE: Séminaire de lancement d'une étude relative à la mise en place d'un système d'adressage et de codification postale de qualité au Congo.

Brazzaville le 23 septembre 2013 : Le Gouvernement de la République du Congo, en partenariat avec la Banque Mondiale, organise du 23 au 24 septembre 2013 à Brazzaville, à l'hôtel Ledger Plaza, un séminaire de lancement d'une **étude relative à la mise en place d'un système d'adressage et de codification postale de qualité au Congo**.

Celui-ci se réalise dans le cadre de la mise en œuvre de leur projet commun Central African Backbone (CAB) et ceci avec l'appui technique de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques (ARPCE).

Comme l'indique son intitulé, cette étude vise à doter le pays d'un système d'adressage de qualité et d'établir un système de codification postale de qualité afin d'améliorer les conditions de traitement des envois postaux et de faire de ce secteur un élément d'infrastructure essentiel de l'économie du pays. Placé sous le patronage du Ministre des Postes et des Télécommunications, Thierry Lezin Mougalla, ce séminaire qui consacrera le lancement officiel du projet, sera l'occasion pour le Gouvernement de sensibiliser les institutions intéressées par le projet, sur l'importance du système d'adressage par rapport au développement économique du pays.

Techniquement, il s'agira pour les participants de définir les tâches de chacune des composantes de l'équipe à mettre en place dans le cadre de ce projet, d'identifier les différentes étapes de son exécution et de formuler des stratégies d'exécution à soumettre au comité de suivi du projet. Les participants échangeront sur le système d'adressage actuel, l'environnement et l'introduction des codes postaux au Congo.

Il convient de souligner que le Gouvernement congolais, à travers le Ministère des Postes et des Télécommunications et l'ARPCE, bras opérationnel et technique de l'Etat dans le secteur de la Poste et des Communication électroniques, s'attèle à la modernisation, non seulement des Communications électroniques, mais également du service postal dans l'optique d'une gestion efficace du secteur, gage d'une véritable protection des droits des consommateurs.

Cette étude rentre dans le cadre de la composante 1 du Projet CAB qui consiste à créer un Environnement favorable au niveau national et régional. Cette composante vise à soutenir sous la forme d'assistance techniques, de formations et d'équipements, la modernisation de l'environnement sectoriel et le renforcement des institutions publiques comme le Ministère des Postes et Télécommunications et l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques.

Pour plus amples informations, veuillez contacter :

Pour l'ARPCE : 05 389 59 33 ; 06 854 45 67 ; 05 510 72 72 ; Email : contact@arpce.cg;

Pour le CAB : 06 835 00 41 ; 06 976 76 49 ; Email : contact@cabcongo.org